

## Compte-rendu de l'AG d'adhérents(e) de mi-mandat, le 9 novembre 2017, à Challans

### Présents (e):

**ULR de Fontenay** : Daniel Aumant- Brigitte Chagneau- Maurice Chagneau- Joseph Chataignier - J-Jacques Couton.

**ULR de Montaigu** : Gérard Dixneuf - Guy Doucet-Roger Leparoux.

**ULR des Herbiers** : M-Thérèse Gaborit-Christiane Lévêque- Marielle Rouillier- Didier Varboom.

**ULR La RocheS/Yon** : Emmanuel Aguesse- J-Marie Auger-Gérard Barteau- Monique Baubry- M-Thérèse Bernard- Danièle Bouancheau- Roger Bouancheau-Jacques Clavier, Brigitte Doguin- Michel Doguin,- Jean Métay- Jacques Pezard- Bernard Poirier- M-Thérèse Quiniou, M-Bernadette Rabiller- Jean Rault -Louis Seyard- Germaine Trit

**ULR des Sables** : Pierre Delavaud-J-Yves Renaud- Alain Viaud - J-Michel Vrignaud.

**SSR Agro** : Etienne Babu- Gérard Cloutour- Bernard Famchon- Pascal Leveiller.

**SSR Chimie/Energie** : Henry Arthus- J- Paul Jamont.

**SSR Métallurgie** : Alain Champot- Roselyne Gouraud- Didier Jacquet- Robert Legat - Claude Martineau- Alain Rocheteau- André Tourancheau.

**SSR Transport** : Henry Airey- Jean-Pierre Batisse- Jean-Claude Herbreteau

**SSR S3C** : Dominique Breluzeau - Hubert StrbaK- Marie-Claude Rattier-

**SSR SEP** : Françoise Neau - Michelle Roche

**Excusés(e)** : Pierre-Marie-Bernard- Dany Marchal - Joël Voyau- présent(e)s à l'AG de l'UD 85

**En chiffres** : 55 personnes présentes -

*Un rapide constat: 62 % sont en ULR et 38 % en SSR - 73 % d'hommes, 27 % de femmes*

*Tout d'abord J-Paul Jamont, militant du cru, au nom de l'équipe des Retraités Cfdt de Challans, accueille les militant(e)s venu(e)s des différents coins du département et nous dresse un tableau rapide sur la ville qui nous reçoit.*

*Nous regardons ensuite un diaporama réalisé par les membres du bureau, qui fait le bilan des 2 années d'activité, un bilan dont nous pouvons être fiers : il a permis la participation de nombreuses acteurs tant au niveau du conseil, des commissions et des élus au bureau. C'est le fruit d'un travail collectif où, chacun à sa place, a fait en sorte que des choses bougent, que d'autres avancent et que les adhérent(e)s partagent le fruit des ces évolutions.*

*Un grand bravo à tous.*

Danièle et Françoise , élues au conseil, nous présentent la méthode de travail pour les 2 temps de travaux qui en groupes de 7 ou 8 personnes le matin et 12 à 15 personnes l'après midi, permettront à tous les participants(e) de donner leurs avis, idées ou autres ...

## **La parole aux participants (e) du jour :**

### **Travail en 6 petits groupes sur les deux questions :**

**Quels éléments de l'activité sont pour vous les plus importants et pourquoi ?...  
Quelles priorités souhaitez-vous voir mieux prises en charge par l'UTR dans les deux ans à venir ?**

Plutôt que de tenter d'effectuer une synthèse qui n'aurait pu être qu'incomplète, ou « orientée », ce qui suit s'efforce de reproduire l'essentiel de ce qui a été dit par les rapporteurs des 6 Groupes de travail.

#### **Groupe de travail n° 1 - rapporteur (Louis SEYARD) :**

**1. sur l'activité passée :Quelle visibilité avons-nous et quelle visibilité nous donnons-nous, auprès de nos adhérents et auprès de la population ?**

Quelle est la position de la CFDT vis-à-vis de la politique de l'actuel gouvernement, et notamment, s'agissant de la croissance ?

- Quelle visibilité avons-nous et quelle visibilité nous donnons-nous, auprès de nos adhérents et auprès de la population ?
- Quelle est la position de la CFDT vis à vis de la politique actuelle du gouvernement ?
- Inquiétude sur l'augmentation des disparités au sein de la population.
- Complexité de nos structures. Satisfaction sur la place qu'ont prises, depuis deux ans, les ULR dans le fonctionnement de l'UTR.

**2. nos priorités :**

- développer le travail dans les Commissions et faciliter la diffusion de l'information ;
- renforcer les liens avec les adhérents : favoriser les débats ;
- nourrir des sujets d'information ;
- renforcer notre présence dans la presse.

#### **Groupe de travail n°2 rapporteur (Brigitte Doguin) :**

1. Sur les droits des retraités : comment parvenir à être mieux informés sur les textes existants.
2. Sur l'action revendicative : le travail de base est réalisé, mais encore insuffisamment répercuté sur et par les médias et auprès de la population (constat d'un déficit de communication).
3. Moyens proposés pour être écoutés :
  - avoir un discours approprié ;
  - accueil des nouveaux adhérents ;
  - faire des collages CFDT.
  - se rapprocher des Associations ;
  - diffusion plus large de « Fil bleu » ;
  - poursuivre la participation aux salons « Seniors ».

#### **Groupe de travail n°3 rapporteur (Christiane LEVEQUE) :**

**1. sur l'activité passée :**

- rencontre inter-ULR jugée très positive ;
- sur le développement : comment donner envie d'adhérer et de s'investir : à travers, peut-être, la participation aux Commissions.

## **2. nos priorités :**

- Jouer la proximité, notamment vis-à-vis des isolés ;
- organiser des formations sur le plan départemental, plus que régional.

### **Groupe de travail n°4 rapporteur (Bernard Famchon) :**

#### **1 - Quels éléments de l'activité sont importants ?**

- les sujets évoqués ont souvent eu des importances proches.
- Les rencontres entre ULR sont enrichissantes, en se gardant de copier.
- Problèmes de recrutement en participants actifs, l'adhésion est plus facile que l'engagement.
- Toujours le sujet de l'« évaporation » des adhérents au moment de leur départ en retraite.
- Formation interne au Conseil de l'UTR jugée très riche par les participants.
- Enquêtes avec questionnaire, qui ne débouchent pas souvent sur des propositions.

#### **2 - Quelles priorités sont à mieux prendre en charge par l'UTR dans les deux ans à venir ?**

- Meilleure prise en compte de la santé dans les sujets abordés.
- Travailler sur le parcours résidentiel, son adaptation, son anticipation. Travaux à faire pour son logement et anticiper son passage en établissement spécialisé, à long terme, afin d'éviter les décisions dans l'urgence.  
Démarche selon le déroulé : état des lieux, diagnostic, propositions.
- Les enquêtes ne doivent pas être ressenties comme pour enterrer le problème, mais pour le résoudre.
- Militer, travailler pour un meilleur accueil en Établissement public, plutôt que pousser vers le privé. Réflexion à mener avec les personnels de santé.
- Aborder le sujet des déserts médicaux pour contribuer à les résorber.

### **Groupe de travail n°5 rapporteur (Jacques Clavier) :**

#### **1. Les éléments de l'activité les plus importants :**

- action revendicative ;
- plus de services pour les adhérents ;
- permettre la convivialité ;
- favoriser le développement.

#### **2. Les priorités pour les deux ans à venir :**

- action revendicative ;
- assurer le maintien d'un niveau de retraite « convenable » ;
- limiter le reste à charge des résidents en ÉHPAD ;
- analyser et expliquer les réformes qui nous touchent.

### **Groupe de travail n°6 (rapporteur (Françoise Neau) :**

#### **1. Les éléments de l'activité les plus importants :**

- suivi de la trésorerie, ce qui permet de mieux suivre les activités de l'UTR ;
- création de l'ULR des Sables et soutien aux ULR ;

- rôle du journal de l'UTR, diffusé par Internet, mais aussi par papier ;
- rassemblement des adhérents (convivialité, débats, échanges) grâce à la Commission Loisirs.

## **2. Les priorités :**

- renouvellement des militants en responsabilité ;
- communication entre nous sur les débats de société et communication externe sur nos valeurs ;
- accueil des nouveaux retraités, leur donner envie de rester adhérent et de rester engagés. Donner sa place à chacun.
- formation des nouveaux retraités qui découvrent de nouvelles structures : UTR, ULR, SSR. Formation à l'outil Internet.

**Réponse pour la commission formation :** une UTR peut lancer une formation à son niveau et le financement peut se faire par la Région. Mais il faut un minimum de participants.

## **État des lieux et ...des idées pour demain !**

### **2 Travail en 4 Commissions sur les deux questions :**

Comme dans les travaux de groupes précédents, ce qui suit s'efforce de reproduire l'essentiel de ce qui a été dit par les rapporteurs des 4 Commissions.

#### **Thème 1 : Les adhérents souhaitent enrichir le syndicalisme de proximité, par quels moyens y parvenir ?**

(une seule Commission a travaillé sur ce thème).

#### **Commission n°1 rapporteur (Claude Martineau) :**

- les adhérents aiment bien se retrouver ;
- organiser des journées à thème ;
- inviter les sympathisants et chercher des thèmes qui peuvent les intéresser ;
- diffuser le « *Fil bleu* » aux sympathisants ;
- être présents dans *Ouest-France* ;
- intervenir sur les problèmes de consommation et de cadre de vie : nourriture et diététique (voir l'exemple de la ferme de la Vergne, près de La Roche) : consommer autrement, transports solidaires, en lien avec des Associations de consommateurs ;
- la place des complémentaires santé et des contrats de groupe ;
- organiser des formations d'initiation à la bureautique et à Internet ;
- publier les activités des ULR et des SSR dans le journal de l'UTR.

#### **Thème 2 : Les adhérents souhaitent développer le rôle social et sociétal de notre syndicalisme ; par quels moyens ?**

#### **Quels partenariats développer en particulier pour y parvenir ?**

(trois Commissions ont travaillé sur ce thème).

#### **Commission n°1 rapporteur ( Françoise Neau) :**

En préalable nous avons essayé de définir le rôle social de la CFDT Retraités :

- elle doit répondre aux besoins des retraités, aux nécessités pour bien vivre, sur le plan de la santé, du logement, etc ;
- tout en affirmant les valeurs de la CFDT par rapport à ces questions ;

- les affirmer au-delà des adhérents, les faire partager au plus grand nombre (cf. notre slogan : « S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS ».)

#### Moyens évoqués :

- améliorer la communication, « *sortir de la clandestinité* », en direction du grand public ;
- informer les adhérents et les sympathisants sur leurs droits et sur les réformes en cours ;
- élargir le nombre d'adhérents par le kit développement « *plus nombreux, plus forts* » ;
- garder le lien avec les actifs, pour que le passage actif-retraité se fasse mieux ;
- s'impliquer dans les structures citoyennes et politiques.

#### Quels partenaires ?

- En interne : favoriser les contacts entre les syndicats de salariés et les retraités dans les EHPAD ;
- travailler avec les structures d'aide : CLIC, Associations handicapés, Soliar'Yon (pour les déplacements) ;
- avec les Associations qui abordent les problèmes de société (environnement, label ESS : Économie Sociale et Solidaire, etc.) ;
- travailler avec les « *incontournables* » :
  - les autres syndicats, à nous de prendre les initiatives !
  - le conseil départemental ;
  - les élus locaux, départementaux, régionaux, nationaux...

#### **Commission n°2 rapporteur (M-Claude Rattier) :**

- Le social se rapporte à l'action revendicative et le sociétal se rapporte au fonctionnement global de la société. Il est nécessaire de lier les deux.
- Rappeler que les retraités ont leur place dans la société et qu'ils doivent pouvoir participer à tous les débats, dits de société.
- L'UTR doit pouvoir participer aux CCAS, aux Forums des Associations, à la Semaine bleue, etc. De même, on ne peut pas admettre que la CFDT soit évincée du débat politique, notre place dans le débat public est légitime.

**Rappel :** la Confédération est partie prenante, par exemple, de la coordination « *L'éthique sur l'étiquette* », du réseau VADA (Villes Amies Des Aînés).

- Notre projet de société est plus ou moins remis en cause, il faut continuer à le développer, pourquoi ne pas organiser des débats sur les enjeux de société, ouverts aux sympathisants ?
- Dans une société divisée, compartimentée en de multiples groupes sectoriels, il est difficile d'aboutir à des actions communes. D'où la nécessité de créer des ponts à partir de nos réalités et, notamment, de nos engagements personnels.
- Une difficulté la CFDT est une organisation « *généraliste* » et est perçue comme une structure importante, voire imposante.
- Réfléchir sur nos relations avec les autres syndicats.

#### **Commission n°3 rapporteur (Bernard Famchon) :**

##### ***Par quels moyens développer le rôle social et sociétal de notre syndicalisme ?***

##### ***Quels partenariats promouvoir en particulier pour y parvenir ?***

- Distinguer le social du sociétal a semblé important au groupe :

Social : participation aux structures de gestion (CDCA, CCAS, MSA) au titre du syndicat.

Sociétal : participation au fonctionnement des rouages de la société, plus à titre personnel que syndical.

- Parfois les adhésions personnelles de syndicalistes ne sont pas toujours connues, et

cela pose la question des prises de position, personnelle ou mandatée ? Il peut être possible d'en tirer profit par l'information recueillie.

- L'adhésion dans le cadre d'un mandat syndical donne une autre valeur aux prises de position (VADA).
- Le sociétal contient une volonté d'ouverture aux autres, aux instances participatives.
- La participation aux salons (seniors) rend visible le syndicat et peut être un déclencheur d'adhésion chez les visiteurs.
- Le sociétal cherche à améliorer la représentation de la société.
- La participation au CESER est un contre-pouvoir, mais très limité. Les politiques gardent la main pour en valider, ou pas, les choix.
- Le climat, l'environnement, la santé, le handicap sont des sujets qui peuvent guider nos engagements.
- Les enquêtes, les études réalisées par la CFDT peuvent alimenter les avis du syndicat dans les structures (EPHAD) en lien avec les syndicats d'employés (ex. : la Semaine bleue de Montaigu).
- La composition d'organismes peut être élargie, si les élus CFDT sont ressentis comme compétents.
- Dans les CVS (Conseil de la vie sociale<sup>1</sup>), les représentants sont variés, y compris les personnels ; et sans nécessairement mettre en avant son appartenance au syndicat, les positions peuvent s'en inspirer.
- En EPHAD ou en MARPA, il faut s'informer sur les conditions de vie, si besoin, dénoncer et revendiquer les améliorations nécessaires, jusqu'à influencer sur les décisions politiques, quant à la qualité de vie des résidents et les conditions de travail des personnels.
- En ce sens, il est important de siéger dans les organismes qui prévoient les constructions de nouveaux établissements, afin d'éviter des erreurs de conception.
- Il ne faut pas se décourager devant la lenteur des constats et des modifications.
- Dans les MAIA<sup>2</sup> : participer aux études de cas de pertes d'autonomie coordonnées par le département.
- Les partenaires à privilégier pour y parvenir sont plus les proches, alors que la tendance est à l'éloignement des structures, par le développement de la « mutualisation des moyens » qui peut éloigner du terrain.
- La recherche du moindre coût peut réduire l'efficacité, par exemple : Associations d'handicapés, Associations environnementales, syndicats des personnels de santé.

**Conclusion AG UTR  
du jeudi 09/01/2018  
par Jacques Pézard  
Secrétaire de l'UTR 85**

Je remercie l'équipe de Challans pour son accueil. Jean-Paul remercie le maire de Challans.

---

1) « Un CVS est un lieu d'échange et d'expression mis en place dans les établissements médico-sociaux en vue d'associer au fonctionnement de la structure les personnes bénéficiaires des prestations ainsi que leurs parents. »

2) MAIA : « Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie.<sup>[1]</sup> MAIA est une méthode qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins. [...] <sup>[1]</sup> L'intégration va plus loin que la coopération, qui repose seulement sur un principe de coordination. L'intégration conduit tous les acteurs à co-construire leurs moyens d'action, leurs outils collaboratifs, et in fine à partager les actions elles-mêmes et la responsabilité de leur conduite. Cette approche permet d'apporter une réponse décloisonnée, harmonisée, complète et adaptée aux besoins de la personne âgée (accueil, information, orientation et mise en place de soins, d'aides ou de prestations), quelle que soit la structure à laquelle elle s'adresse. »

Source : <http://www.cnsa.fr/parcours-de-vie/maia>.

On ne peut que se féliciter d'être près de 60 personnes dans cette salle, y compris nos camarades de plus de 80 ans.

Sur le fond : je pense que l'UTR se porte bien, que de nombreuses avancées se sont concrétisées notamment dans les ULR et une progression importante des adhésions de 446 en 2015 à 480 à ce jour.

Sur la journée de travail que nous venons de vivre ensemble, nous ne donnerons pas les conclusions aujourd'hui. Le conseil travaillera sur la richesse des réponses des groupes tant sur ceux de ce matin que ceux de cet après midi. Cela dit, nous avons du travail sur la planche pour les 2 années à venir, dont quelques uns de vos souhaits sans prétendre être exclusif :

- *Susciter et organiser des débats à tous les niveaux.*
- *Renforcer les informations et services aux adhérent(e)s.*
- *Développer les enquêtes, mais ne pas s'arrêter au constat de chercher des débouchés (sans oublier le trop plein d'excès d'enquêtes)*
- *Être plus visible !*
- *Se rapprocher des structures extérieures en développant des partenariats.*
- *Diversifier plus largement les offres de formation à tous nos adhérents.*
- *Renforcer notre action sur le développement par le biais du « Kit développement » mis en place par l'UD, les syndicats et l'UTR.*
- *Dernier point, parce que c'est le nerf de la guerre, il faudra du monde pour faire tout cela, donc il nous faut penser au renouvellement de militant(e)s à tous les niveaux.*

MERCI de votre présence, de votre participation active.

Le conseil va pouvoir se saisir des apports de la journée, une traduction se fera par la diffusion du journal.

Bon travail dans vos structures effectives et rendez-vous soit dans vos structures, soit dans l'action et, en tout cas, dans 2 ans au congrès avec l'espoir de la présence de l'ULR de Challans.

MERCI et bon retour